



Cabinet de la Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 1^{er} juin 2012

Discours de Nicole BRICQ Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Visite des Directions d'Administration Centrale

VISITE DES SERVICES JEUDI 31 MAI

Monsieur le secrétaire général,
Madame la commissaire générale,
Monsieur le commissaire général,
Messieurs les directeurs généraux,

Mesdames et Messieurs les directeurs, chefs de services, sous-directeurs, chefs de bureaux,
Mesdames et Messieurs,

Je remercie le Secrétaire Général, M. MONTEILS, d'avoir organisé avec ses équipes cette première visite à la Défense. Je viens de rencontrer certains de ses services, dans leur univers de travail quotidien. J'ai pu mesurer concrètement la réalité du grand ministère que m'ont confié le Président de la République et le Premier Ministre.

J'ai fait le choix de visiter des services support à vocation transversale, qui par définition s'adressent à l'ensemble des agents du ministère. Il n'y a pas d'interprétation particulière à donner à ce choix motivé par des considérations purement pratiques.

J'ai souhaité, après cette visite, avoir ce moment de rencontre, plus large et plus solennel, avec tous les services du ministère. J'ai eu d'autres occasions de rencontrer les directeurs généraux et j'aurai d'autres occasions de rencontrer l'encadrement.

Seul le prononcé fait foi

Pour moi, le ministère est un ensemble où chacun des 6400 agents des services centraux a sa place et joue son rôle. On me dit que c'est une première. Si cela est vrai, alors je revendique ce choix car chaque membre de ce grand ministère a besoin de donner à son travail un horizon plus large que le quotidien.

Je n'ai pas souhaité une de ces visites menées au pas de charge qui ne laissent pas de trace et qui donnent souvent lieu à frustration.

Je suis venue avec quelques uns des membres de cabinet de mon équipe, M. le Directeur de Cabinet, M. Géraud GUIBERT, Mme la Chef de Cabinet, Mme Laurence GIRARD, Mme la Conseillère Sociale, Mme Paquita MORELLET-STEINER.

Monsieur le ministre des Transports et de l'Economie maritime n'a pu se joindre à nous mais il est représenté par M. Emmanuel KESLER, son Directeur de Cabinet.

Le cabinet est officiellement constitué aujourd'hui. Je suis venue sans journalistes et ... en métro. C'est une modeste contribution à la transition énergétique mais surtout une façon d'appréhender la réalité concrète de fonctionnement d'une implantation bicéphale : la ministre, d'un côté, et, de l'autre, les services.

Mon directeur de cabinet et le directeur de cabinet du ministre des transports et de l'économie maritime seront vigilants à ce que l'expertise, l'expérience concentrées ici soient mises en valeur et utilisées au profit des objectifs communs à tous. Le cabinet ne sera pas une muraille de Chine. Les relations de travail devront respecter le temps des services ; les demandes de réunion incessantes ou les doubles convocations de la part des cabinets des ministres ne doivent pas venir défaire vos journées de travail.

A ce premier message de respect, j'ajoute celui de la stabilité. Mon souhait, je le dis solennellement devant vous, est de vous assurer la stabilité structurelle dont ce grand ministère a besoin. Je sais combien vous avez, au cours de la période récente, été confrontés à d'importantes restructurations.

Je pense non seulement à la mise en place du grand ministère au niveau central en 2007-2008 et à tout le travail de redéfinition des missions et des périmètres qui l'a suivie mais aussi et surtout aux évolutions des services déconcentrés avec d'abord la création des nouvelles directions régionales, les DREAL, par fusion des anciennes directions régionales chargées respectivement de l'équipement, de l'environnement, et de l'industrie et ensuite avec la création mouvementée des nouvelles DDT (directions départementales des territoires) à partir des anciennes DDE à qui l'on a demandé d'abord de fusionner avec les Directions de l'agriculture et de la forêt (les DAF) puis, alors que le changement s'esquissait à peine, qui ont été transformées en DDT (directions départementales des territoires). Aucun ministère n'a, sur la période récente, connu autant de réorganisations, ni autant évolué dans ses missions et son périmètre. J'imagine bien que ces transformations ont demandé à chacun d'entre vous beaucoup d'énergie.

Le grand ministère doit être solide sur ses bases. Je n'entends pas en changer. Une mesure d'organisation intervenue tout récemment me paraît en revanche très contestable : celle qui modifie les structures de décision de l'ADEME au niveau local. Je vous informe que j'ai procédé à un nouvel examen pour corriger cette situation.

L'annonce du retour de l'énergie dans le périmètre du ministère est le message politique voulu par le Président de la République. Il m'a confié une feuille de route et je dirai : « parce que c'était lui, parce que c'était moi ».

Le décret d'attribution marque la cohérence du ministère. Ce point de vue est partagé par la Ministre de l'égalité des territoires et du logement avec qui j'ai une compétence partagée mais clairement définie pour chacune. Il n'y aura pas de nouvelle réorganisation des services.

L'arrivée de la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture suscite des interrogations. C'est normal. Les membres de cette direction ont été invités à cette rencontre et je salue leur présence parmi nous. La direction de la communication m'a appris qu'un trait bleu avait été ajouté au logo du ministère en signe de bienvenue. Cette modification du périmètre ne se traduira pas par de nouveaux bouleversements organisationnels. Le rattachement des pêches maritimes au ministère sera fonctionnel. Il permettra de mettre en œuvre une politique maritime ambitieuse au centre de laquelle se trouvent posées deux questions : celle de l'intermodalité des transports (la France est une puissance maritime qui a besoin d'une stratégie de transport globale), et celle d'une économie maritime durable. Le monde de la mer et ses professionnels ne doivent pas craindre le rapprochement avec l'écologie, bien au contraire. La pêche maritime, est un sujet européen sur lequel, me dit-on, le ministère de l'agriculture aurait une expertise particulière en raison de la proximité entre la PAC (politique agricole commune) et la PCP (politique commune de la pêche). Mais c'est oublier un peu vite que le ministère de l'écologie a - et depuis fort longtemps - l'habitude de traiter avec les instances européennes. Et puis je voulais vous dire que j'ai décidé - et c'est encore m'a-t-on dit une novation - que la présence de la France aux prochains conseils européens serait assurée au seul niveau ministériel : je me rendrai personnellement au Conseil Européen Transports le 7 juin, et aux Conseils Européens Environnement et Energie des 12 et 15 juin. J'ai prévu d'aller à Copenhague également. C'est le ministre des transports et de l'économie maritime qui représentera la France au Conseil Européen de la pêche du 11 juin. Cette représentation hautement politique me paraît indispensable compte tenu des enjeux de la période.

Enfin, et ce sera là mon troisième et dernier message, celui du sens que l'on donne à l'action.

C'est une conviction personnelle forte -l'on agit bien lorsque que l'on s'inscrit dans un contexte dont on comprend le sens, nous avons tous besoin d'une mobilisation autour d'un projet clair et dont les objectifs sont lisibles. Je prendrai très prochainement une initiative propre à donner un cap aux services afin d'apporter une valeur ajoutée au Schéma Stratégique Ministériel de septembre.

Je serai attentive à tous les chantiers qui concerneront l'organisation et la définition des missions du ministère et des établissements publics dont nous avons la tutelle. Je tiens à ce que chacun de ces chantiers soit mené dans le souci permanent d'y associer les agents, de faire œuvre de pédagogie et de conviction et de mener le dialogue avec les partenaires sociaux. Je l'ai dit avant-hier aux organisations syndicales qui vous représentent quand je les ai reçues au ministère.

A cet égard, mon attention a été retenue par un sujet qui illustre parfaitement ce besoin d'une vision, d'une stratégie et d'une cohérence.

Je veux parler de l'avenir du réseau scientifique et technique. Ce réseau doit évidemment évoluer parce qu'il représente un réservoir d'expertise reconnu, indispensable notamment aux collectivités qui s'adressent à lui.

Les CÉTÉ (Centre d'Études Techniques de l'Équipement) fonctionnent d'ores et déjà en réseau et certains d'entre eux ont développé des outils de grande qualité (je pense au CÉTÉ méditerranée autour des risques naturels, à celui de Lyon autour de l'hydrologie urbaine). Ce constat est partagé par tous. Le précédent Gouvernement s'est engagé dans un projet de regroupement de ce réseau au sein d'un nouvel établissement public, le CEREMA. Je souhaite, sur cette question importante pour

l'avenir du ministère et auquel les organisations syndicales sont sensibles, prendre le temps de la réflexion et éviter des engagements irréversibles.

Lorsque j'aurai défini le cap à donner à ce chantier, je rencontrerai le préfigurateur M. LARROUTOUROU.

Le Grenelle de l'environnement a donné, c'est incontestable, une impulsion aux acteurs qui ont été amenés à travailler ensemble. C'était une étape positive. Il nous faut franchir une nouvelle, celle de la transition écologique, en vérifiant la pertinence de la trajectoire préalablement définie. Cette transition qui doit impacter toutes les politiques ministérielles a une composante majeure, celle de la transition énergétique. C'est le rééquilibrage du mix qui est un facteur d'innovation et, à terme, un relais de croissance.

Le débat énergétique, pluraliste, que nous organiserons, dans les mois qui viennent, et qui sera précédé de la Conférence environnementale mise en place en juillet, mobilisera de nombreuses forces parmi nos services. Je compte sur vous pour le nourrir de l'expertise et de l'expérience solide de ce ministère en matière de réseaux et de financement. Ce débat est attendu. Il doit faire date. Je souhaite que son organisation soit innovante et exemplaire au regard des exigences citoyennes.

Conjointement avec la Ministre de l'Egalité des Territoires et du Logement, nous accentuerons nos efforts pour la mise aux meilleures normes énergétiques des logements existants et neufs.

Et puis nous garderons en fil rouge de chaque décision l'exigence sociale de ne pas faire peser sur les consommateurs les plus précaires le coût de nos réformes : le chantier de la tarification progressive et la consolidation des tarifications sociales devront respecter la trajectoire budgétaire de la France et l'objectif de la justice sociale.

Notre deuxième priorité sera de structurer la gouvernance de la transition environnementale autour d'un agenda, d'indicateurs de suivi. La conférence environnementale y jouera un rôle majeur.

Enfin, je souhaite que nous examinions l'ensemble des dispositions fiscales existantes, afin de supprimer les plus nuisibles à l'environnement.

Nous serons également unis sur les propositions fiscales européennes pour lutter contre le dumping environnemental aux frontières.

Les directions et leurs équipes seront associées à l'élaboration des propositions de la Ministre.

En matière de transports, le Président de la République a fait de la lutte contre la fracture sociale l'axe de notre politique. Nous devons donner la priorité à l'amélioration de la qualité de service et procéder à des arbitrages sérieux dans le domaine des infrastructures.

Mon propos premier était de vous rencontrer, de vous dire à quel point je suis fier d'être à la tête de ce grand ministère. Je m'en sens responsable. Ce grand ministère a une histoire, il abrite des grands corps et une grande administration. La décentralisation, le partenariat avec les collectivités, le travail en réseaux avec les associations et les élus sont des voies nouvelles, il faut résolument s'y engager.

Vous avez été privés de ministre pendant 3 mois ; Vous en avez désormais une, à part entière.

Ce ministère a un avenir, j'y crois.